

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2017

DEUXIÈME ÉPREUVE

2^e partie

FRANÇAIS
DICTÉE

Série générale

Durée de l'épreuve : 20 minutes

5 points

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

DICTÉE (20 minutes, 5 points)

Consignes pour la dictée à l'attention du surveillant-lecteur :

On fera faire la dictée les vingt premières minutes de cette deuxième partie.

On notera au tableau : Bérénice.

Lors de la dictée on procédera successivement :

- 1) à la lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
- 2) à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
- 3) à la relecture sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons ;
- 4) à l'issue de cette relecture, on transcrira lisiblement au tableau le nom de l'auteur et le titre : Louis Aragon, *Aurélien*.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Brusquement la ville s'ouvrait sur une perspective, et Bérénice sortait de cet univers qui l'effrayait et l'attirait [...]. Que c'est beau, Paris ! Là même où les voies sont droites, et pures, que de tournants... Nulle part à la campagne, le paysage ne change si vite ; nulle part, même dans les Alpes ou sur les bords de la mer ; il n'y a de si forts aliments pour le rêve d'une jeune femme désœuvrée, et ravie de l'être, et libre, libre de penser à sa guise, sans se surveiller, sans craindre de trahir sur son visage le fond de son cœur, de laisser échapper une phrase qu'elle regretterait parce qu'elle aurait fait du mal à quelqu'un...

Louis Aragon, *Aurélien*, 1945.